

Le 6 juin 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 juin 2016, de 20 h 00 à 21 h 10 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Boutellerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère (absente)
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller
M. Patrick Dionne, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

119-2016

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2016
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2016
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 mai 2016
6. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2016
7. Approbation et autorisation des comptes à payer
8. Dépôt du rapport budgétaire au 1er juin 2016 pour la période de janvier à mai 2016
9. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
10. Rapport d'organismes
11. Résolution – empiérement rang du Bras
12. Correspondance
13. Autres sujets
14. Période de questions
15. Clôture et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2016

Il est proposé par M. Denis Moreau

120-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 2 mai 2016 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

121-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2016 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 mai 2016

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 2 mai 2016.

M. Réal Lévesque, conseiller demande qu'une correction soit apportée au procès-verbal du 2 mai 2016 au point 12. (Rapport d'organismes). On doit lire que Le Service de garde de Saint-Denis avait un déficit accumulé au cours des trois dernières années et ils ont réussi au cours de la dernière année à récupérer ce déficit en plus de terminer l'année avec un surplus.

6. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2016

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2016.

7. Approbation et autorisation des comptes à payer

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 170 507,82\$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

8. Dépôt du rapport budgétaire au 1^{er} juin 2016 pour la période de janvier à mai 2016

Tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière remet le rapport budgétaire trimestriel en date du 1er juin 2016 à chacun des membres du Conseil.

9. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil que le projet de fusion avec le service d'incendie de Mont-Carmel suit son cours. Des résolutions seront adoptées en juillet.

Une modification majeure sera prise en considération, soit le nombre de votes par municipalité. Il sera proposé à chacune des municipalités que peut-importe la taille de la municipalité, un seul vote par municipalité sera désormais accepté.

Le directeur, la Régie et le préventionniste ont fait la démonstration des forces de déploiement. En août la Régie Kam-ouest et le service d'incendie de La Pocatière seront prêt à déposer leur rapport qui sera mis en application dès janvier 2017.

10. Rapport d'organismes

M. Réal Lévesque informe les membres du conseil que les activités de juillet arrivent à grand pas. Les réservations se confirment et il devrait y avoir une bonne participation.

En ce qui concerne le Symposium de peinture, il y aura 27 peintres à Saint-Denis.

Mme Marie-Hélène Dumais informe les membres du conseil que l'Association sportive de Saint-Denis souhaite tenir une activité **hockey cosom** qui se tiendra les vendredis de 18h00 à 19h00. Activité qui débutera le 1^{er} juillet et qui est destinée aux jeunes de 5 à 12 ans. Les moniteurs donneront les cours aux jeunes, bénévolement. Les fonds recueillis lors des inscriptions serviront à l'achat d'équipements.

Il est proposé par M. Christian Lévesque

122-2016

123-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la tenue de cette activité et de mettre à la disposition de l'Association sportive les locaux et ce tout à fait gratuitement.

Le 24 juin se tiendra les activités pour souligner **la fête nationale**. Un souper BBQ figure parmi les activités ainsi que des activités loufoques suivies du traditionnel feu de joie. Le tout se terminera avec des feux d'artifices.

L'Association sportive demande que la municipalité mette à leur disposition la patinoire, la grande salle ainsi que la cuisine du Complexe.

124-2016

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de permettre l'utilisation des locaux, le 24 juin prochain et ce tout à fait gratuitement.

Le camp de jour pour les enfants se tiendra du 27 juin au 19 août 2016.

Afin de palier à quelques problématiques, le comité du terrain de jeux a procédé à une fusion avec l'Association sportive de Saint-Denis.

Les responsables demandent à la municipalité l'autorisation d'utiliser les locaux de la mezzanine pour la tenue du camp de jour 2016.

Les responsables devront relocaliser les activités du terrain de jeux pour les périodes suivantes :

La patinoire ne pourra être utilisée par le terrain de jeux la semaine du Symposium de peinture du Kamouraska, soit du 11 au 15 juillet 2016 inclusivement, ainsi que du 26 au 31 juillet 2016, semaine des fêtes du 175^{ième} de Saint-Denis.

Une entente sera signée entre les deux parties.

Une visite des lieux avec le ou les responsables du terrain de jeux devra être faite avant et après la période d'utilisation pour le terrain de jeux.

Tout bris à la connaissance des responsables devra être signalé dans les plus brefs délais.

L'Association sportive demande également que le montant réservé au budget 2016 pour le terrain de jeux leur soit versé afin de pouvoir faire l'achat de matériel et de tenir leurs activités.

125-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de :

Autoriser l'Association sportive d'utiliser gratuitement le local de la mezzanine ainsi que la patinoire pour la tenue du camp de jour 2016 en tenant compte des dates de non disponibilités listées ci-haut.

Déboursier un montant de 2 500\$ tel que prévu au budget 2016, pour la tenue du camp de jour 2016.

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil que l'activité du Grand salon des produits régionaux s'en vient. Il y a plus de 30 exposants de confirmée dont 18 en agroalimentaire.

11. Résolution empierrement dans le rang du Bras

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité doit procéder à l'empierrement d'une partie du rang du bras afin de stabiliser et protéger cette infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité a retenu les services de Transport en Vrac St-Denis pour effectuer les travaux;

<p>CONSIDÉRANT QUE</p> <p>126-2016</p>	<p>les dépenses allouées pour ces travaux sont admissibles à la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ);</p> <p>Il est proposé par M. Patrick Dionne</p> <p>Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement de la facture de Transport en Vrac St-Denis pour un montant de 17 157,50 \$ plus taxes.</p> <p>Montant financé par le programme : TECQ 2014-2018.</p> <p>12. Correspondance 12.1 Symposium de peinture du Kamouraska <i>Achat d'un tableau</i></p>
<p>CONSIDÉRANT</p>	<p>qu'une demande est faite auprès du conseil municipal afin que la municipalité devienne partenaire de l'événement;</p>
<p>CONSIDÉRANT</p> <p>127-2016</p>	<p>que parmi les critères de participation les choix pour l'acquisition d'un tableau sont les suivants :</p> <p>Choix 1 Acquisition d'un tableau d'un peintre professionnel, d'une valeur minimale de 500 \$.</p> <p>Choix 2 Acquisition d'un tableau d'un peintre émérgent, d'une valeur minimale de 300 \$.</p> <p>Il est proposé par M</p> <p>Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie apporte sa participation financière de la façon suivante;</p> <p>Que la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie s'engage à faire l'acquisition d'un tableau d'une valeur d'environ 500 \$</p> <p>La Municipalité de St-Denis-De La Bouteillerie formera un comité de sélection à cet effet.</p> <p>12.2 École secondaire Chanoine-Beudet <i>Gala des Mérites 2016</i></p>
<p>CONSIDÉRANT</p>	<p>une correspondance du Comité du gala des mérites sollicitant une commandite de la municipalité pour le Gala des mérites 2016;</p>
<p>CONSIDÉRANT</p> <p>128-2016</p>	<p>que la Municipalité désire mandater un conseiller ou conseillère afin de remettre le prix lors du Gala qui se tiendra le vendredi 10 juin 2016 à 19 h 30 en l'église de Saint-Pascal;</p> <p>Il est proposé par M. Christian Lévesque</p> <p>Et résolu à l'unanimité que la municipalité désire encourager cet évènement par une contribution financière au montant de 50 \$ et que le prix soit remis par Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère, représentante de la municipalité lors du Gala des Mérites 2016.</p> <p>12.3 SADC <i>Renouvellement du membership de la SADC du Kamouraska 2016- 2017</i></p>
<p>CONSIDÉRANT</p>	<p>l'offre de renouvellement proposé dans la correspondance en date du 20 avril 2016;</p>
<p>CONSIDÉRANT</p>	<p>que grâce entre autres au membership, l'organisme a pu, depuis trente ans, accompagner près de 800 clients tant par ses services techniques que par ses services financiers en vue de supporter le démarrage, la relève, la consolidation et l'expansion d'entreprises sur le territoire;</p>
<p>EN CONSÉQUENCE,</p> <p>129-2016</p>	<p>il est proposé par M. Denis Moreau</p>

Et résolu à l'unanimité des membres présents que :

la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie renouvelle son adhésion pour l'année 2016-2017 à la SADC (Société d'aide au Développement de la Collectivité du Kamouraska) et autorise la directrice générale à effectuer le paiement de la cotisation au montant de 30,00 \$

le représentant de la municipalité auprès de la SADC pour l'année 2016-2017 sera M. Réal Lévesque.

Convocation à la 22^{ième} assemblée générale annuelle

Assemblée qui se tiendra le mardi 7 juin 2016 à 17h à la salle Albert Royer du Club de golf de Saint-Pacôme.

**12.4 Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
Demande d'appui**

CONSIDÉRANT que le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37 000 personnes chaque année;

CONSIDÉRANT que l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ses profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ses produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse;

CONSIDÉRANT que l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac;

CONSIDÉRANT que la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici mars 2017 et que la standardisation des emballages devrait être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme;

CONSIDÉRANT que conformément à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, et que plusieurs autres gouvernements ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement;

130-2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie **appuie que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé de produits du tabac tel que décrit comme suit :**

L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions.

Les mises en garde de santé demeurerait présentes sur les emballages.

La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes.

L'apparence des cigarettes seraient également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

**12.5 Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame de Fatima inc.
Tournoi de la Santé**

CONSIDÉRANT l'invitation reçue du président d'honneur, Monsieur François Lambert, à participer au tournoi de la Santé qui se tiendra le vendredi 17 juin 2016;

CONSIDÉRANT que le but de cette journée est de venir en aide au Centre de santé et de services sociaux du Kamouraska dans l'achat d'équipements médicaux et le

	développement de projets pour les services et les soins de santé au Kamouraska;
CONSIDÉRANT	que les membres du conseil considèrent la cause très importante surtout dans le contexte économique actuel;
CONSIDÉRANT	que les membres du conseil considèrent important que la municipalité de Saint-Denis soit représentée;
EN CONSÉQUENCE, 131-2016	il est proposé par M. Christian Lévesque Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie participe à l'évènement, et rembourse l'inscription de M. Réal Lévesque pour un montant de 100 \$.
	12.6 Cercle de Fermières de Saint-Denis Remerciements pour l'aide financière reçue.
	12.7 Sophie Gendron – Défi-vélo André Côté Demande de parrainage Demande de commandite Une demande formulée par Mme Sophie Gendron à l'effet qu'elle participera au Défi-vélo André Côté le 2 juillet prochain. Une invitation à parrainer cette activité est faite et peut se concrétiser par un don.
CONSIDÉRANT 132-2016	l'importance de la cause, soit de recueillir des fonds pour la Fondation des soins palliatifs André-Côté; Il est proposé par M. Réal Lévesque Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité apporte sa participation financière pour un montant de 100 \$ et que ce montant serve à parrainer Mmes Sophie Gendron et deux ou trois autres participants de Saint-Denis.
	12.8 Cercle de jeunes ruraux Demande de commanditaires
CONSIDÉRANT	que les jeunes du Centre Des Jeunes Ruraux du Kamouraska sont à la recherche de commanditaires afin de permettre aux jeunes de la région de participer à divers événements durant la période estivale;
CONSIDÉRANT	que le 14 juillet, plusieurs d'entre eux participeront à l'exposition agricole de Saint-Pascal pour ensuite se rendre à la Classique des Jeunes Ruraux Québécois se déroulant à St-Agapit les 19-20 et 21 août 2016;
CONSIDÉRANT	que ces activités sont très valorisantes pour les jeunes et leur permettent de développer leur leadership, leur sens des responsabilités et ce, tout en représentant leur région;
CONSIDÉRANT 133-2016	que les frais reliés à ces activités, dont les produits pour la préparation des animaux, la décoration des kiosques d'exposition, etc... sont en partie aux frais des jeunes participants. Pour toutes ces raisons; Il est proposé par M. Réal Lévesque Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal participe financièrement aux projets du Cercle des Jeunes Ruraux du Kamouraska afin d'aider les jeunes à réaliser leurs activités pour un montant de 50 \$.
	12.9 École J.-C. Chapais Remerciements. Demande de financement pour le parc-école phase 2
CONSIDÉRANT	que les membres du conseil d'établissements ainsi que l'École J.-C. Chapais sont prêts pour la réalisation de la phase 2 du parc école;
CONSIDÉRANT	que pour cette réalisation ils ont besoin de contributions financières;
CONSIDÉRANT	que lors de la préparation du budget la municipalité a réservé un montant de 1 000 \$ pour ce projet;

134-2016

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de verser un montant de 1 000\$ pour la réalisation de la phase 2 du parc école.

12.10 Grand Défi Pierre Lavoie

CONSIDÉRANT que mesdames Carolin Boutin et Dorisse St-Pierre prendront part au défi «La Boucle» du Grand Défi Pierre Lavoie le 18 juin prochain;

CONSIDÉRANT que ces participantes souhaitent parrainer l'École J.-C. Chapais de Saint-Denis en devenant un modèle pour véhiculer de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que les dons recueillis serviront à aider financièrement l'école qui encourage les jeunes à faire du sport régulièrement

135-2016

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis d'apporter une aide financière de 100 \$ afin de soutenir la mission de mesdames Caroline Boutin et Dorisse St-Pierre.

La municipalité demande qu'un compte-rendu lui soit envoyé faisant état des montants reçus ainsi que leur utilisation.

12.11 Sûreté du Québec – Projet Impact 2016

Remerciements.

12.12 École secondaire Chanoine-Beaudet

Remerciements pour la commandite à la course du Grand défi Pierre Lavoie.

12.13 Comité des Fêtes du 175^{ième} de Saint-Denis

Invitation au cocktail et souper d'ouverture.

CONSIDÉRANT que le comité des Fêtes du 175^{ième} tiendra un cocktail et souper d'ouverture le 26 juillet prochain;

CONSIDÉRANT qu'une invitation a été envoyée aux élués et élus ainsi qu'à leur conjointes et conjoints;

136-2016

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents de faire l'inscription de 6 élués/élus et leurs conjoints/conjointes ainsi que les employées municipaux accompagnés au cocktail-souper d'ouverture pour un montant de 30 \$ chacun.

Et un vin d'honneur pour 200 personnes.

Montant prévu au budget 2016.

12.14 Comité de développement de Saint-Denis

Demande d'heures de service de Promotion Kamouraska pour le Grand salon des produits régionaux 2016.

CONSIDÉRANT que la municipalité a acheté un forfait promotionnel de Promotion Kamouraska;

CONSIDÉRANT que le forfait comprend 46 heures de service de communication ;

CONSIDÉRANT que le Comité de Développement de Saint-Denis souhaiterait promouvoir davantage le Grand Salon des produits régionaux;

137-2016

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder au Comité de Développement de Saint-Denis les services de Promotion Kamouraska pour un maximum de dix (10) heures pour publiciser leur activité.

13. Autres sujets

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil qu'un hommage a été rendu aux élués et élus ayant cumulé 20 ans et plus à un poste électif

138-2016

en politique municipale lors des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec.
Parmi les lauréats M. Rénald Bernier, maire de Saint-Pascal a reçu cet hommage.

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une lettre de félicitation soit envoyé à M. Bernier.

19. Période de questions

M. Louis J. Desjardins informe les élues et élus que la croix sur le terrain de l'ancienne École de Saint-Denis (devant le Marché) aurait besoin d'un rafraîchissement (peinture).
Une vérification sera faite auprès du propriétaire du terrain pour une possible entente.

139-2016

20. Clôture et levée de la séance

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 10.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Boutellerie

LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILE-TOUT INC	574,88 \$
ANNE DESJARDINS	223,11 \$
ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE	65,00 \$
BUREAU EN GROS	24,60 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	576,11 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOÎT	1 598,15 \$
CEGEP DE LA POCATIÈRE	62,19 \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DENIS	150,00 \$
DESAJRDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	348,76 \$
EAU LIMPIDE INC	27,00 \$
FERME PIERRE GARON	2 059,96 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	4,00 \$
GESTION DONALD GARON INC	229,95 \$
GESTION D'ENTRETIEN MB	2 086,80 \$
GROUPE CCL	412,19 \$
GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC.	1 695,88 \$
GROUPE DYNACO BMR	10 116,34 \$
GROUPE ULTIMA INC	5 534,00 \$
HÉLÈNE BONENFANT	47,31 \$

INFORMATIQUE IDC	106,87 \$
JALBERTECH	96,58 \$
LES CONSTRUCTIONS H.D.F. INC.	772,92 \$
LEUCAN	50,00 \$
MAJELLA VAILLANCOURT INC.	534,63 \$
MARCHÉ DE LA BOUTEILLERIE	14,31 \$
MINISTRE DES FINANCES	39 002,00 \$
MOREAU AVOCATS INC	2 400,30 \$
MRC DE KAMOURASKA	37 305,56 \$
MUNICIPALITÉ DE RIVIERE-OUELLE	284,57 \$
NETTOYEUR DAOUST FORGET	30,18 \$
NICOLE MOREAU	37,67 \$
PIERRE GARON	13,52 \$
PLOMBERIE STÉPHANE MARTIN	2 684,11 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 441,79 \$
ROBERTO OUELLET EXCAVATION	646,73 \$
ROTO STATIC	271,10 \$
SEL WARWICK	2 299,46 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC	190,99 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER	200,00 \$
SUZANNE DUBÉ	14,70 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	36 426,99 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	8 001,94 \$
	SOUS-TOTAL
	161 663,15 \$

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTURNABLES DU MOIS DE MAI 2016

SALAIRES (MAI 2016)	4 666,73 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (MAI 2016)	1 927,55 \$
CONCIERGERIE	1 250,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	156,20 \$
VIDÉOTRON	146,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	593,26 \$
FRAIS BANCAIRE	104,93 \$
	SOUS-TOTAL
	8 844,67 \$
	GRAND-TOTAL
	<u>170 507,82 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2016 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 6 juin 2016

Annexe

Résolution

122-2016